

# COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

## Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

**La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)**

## Demande d'Avis Préalable installation

- Grand Bourg Agglomération pour la création de vestiaires au stade des Buclanes de Certines – avis favorable accordé par la ligue.

## Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Stade municipal de Champagne en Valromey NNI 010790101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stades des Belouses 1 et 2 de Bâgé le Châtel NNI 010260101 et 010260102 – rapports à rédiger par la CDTIS.

## Vérifications initiales ou décennales des installations

- Complexe sportif de Saint Bénigne NNI 013370101 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Stades municipaux de Saint Jean de Niost NNI 013610101 et NNI 013610102 – rapports à rédiger par la CDTIS.
- Stade municipal de Bettant NNI 01410101 – classement au niveau T6 PN jusqu'au 12 juin 2035.
- Stade municipal de Gléteins 2 de Jassans NNI 011940102 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Stade Beach soccer de Saint Etienne du Bois NNI 013506601 – classement aux lois du jeu de Beach Soccer de l'IFAB.
- Stades Pierre Granger 1 et 2 NNI 010530201 et NNI 010530202 de Bourg en Bresse – rapports à rédiger par la CDTIS.
- Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 -rapport à rédiger par la CDTIS.

## Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Stades Michel Audergon 1 et 2 NNI 011920101 et 011920102 d'Izernore.
  - NNI 011920101 classement au niveau E7 LED jusqu'au 12 juin 2029.
  - NNI 011920102 classement au niveau E7 LED jusqu'au 12 juin 2029.

## Programmation des mois de mai et juin 2025

- Stade municipal de Dortan NNI 011480102 (nouvelle installation de foot à 8)
- Stade municipal de Servas NNI 014050101 (installation)
- Gymnase Domagne de Ceyzériat NNI 010729901 (installation)
- Stade municipal annexe d'Hauteville NNI 011850102 (installation)
- Complexes municipaux de Montmerle sur Saône 1 et 2 NNI 012630101 et 012630102 (éclairage)

Pour la CDTIS : JF JANNET